



République française
Département de la Mayenne
Commune de LE HAM

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 06 décembre 2022,

L'an deux mille vingt et un, le 12 décembre, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	9	1	10

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédéric ATTHAR, Christian GARNIER, Sophie DEROUET, Patricia DOUILLET, Emmanuelle MORICE.

Absent(s) excusé(s) : Frederique MATIGNON

Secrétaire de séance : Emmanuelle MORICE

2022-59 – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE 2022-01

Vu la délibération du Budget Primitif de la Commune, n°2022-21 du 11 avril 2022 ;

Considérant le besoin de crédits au chapitre 66, compte 66111 afin de pouvoir passer l'échéance relative à l'emprunt au crédit mutuel,

Considérant le besoin de crédits au chapitre 21, compte 212 afin de prévoir les crédits d'un devis relatif à un verger partagé ;

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de voter une décision modificative,

La décision modificative en question va permettre de pouvoir passer l'échéance relative à l'emprunt au crédit mutuel souscrit en 2022 pour financer les travaux communaux à venir et d'engager le devis relatif au verger partagé.

BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N° 2022-01					
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
Objet	Dépenses	Recettes	Objet	Dépenses	Recettes
011 - 6061	-34,83		23-231	-2182,34	
66 - 66111	34,83		21-212	2182,34	
Total de la DM	0	0	Total de la DM	0	0
BP 2022	554981,58	554981,58	BP 2022	341841,07	341841,07
Cumul des DM antérieures	0	0	Cumul des DM antérieures	0	0
Total BP	554981,58	554981,58	Total BP	341841,07	341841,07

Après un tour de table, la décision modificative n°2022-01 est votée, au chapitre à l'unanimité des membres présents.

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 13 décembre 2022

Le Maire,
Diane ROULAND

